



SAISON 2020 – 2021 DOSSIER D'INSCRIPTION

POUR LES ADHERENTS MINEURS, LES ELEMENTS DU DOSSIER SONT A RAPPORTER PAR UN RESPONSABLE LEGAL

Aucun dossier ne devra être directement remis aux entraîneurs. En dehors des heures de permanences ou d'ouverture du bureau au gymnase Pierre de Coubertin (Voiron), prendre rendez-vous avec un membre administratif du club. Les contacts sont précisés en page 4 du présent dossier.

Pièces à fournir obligatoirement lors des permanences d'inscription, au Gymnase Pierre de Coubertin :

- ✓ la fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée,
- ✓ la garantie des accidents corporels dûment remplie, datée et signée
- ✓ un original du certificat médical d'absence de contre-indication (C.A.C.I.) à la pratique du sport récent, (après le 1 juillet, Formulaires fournis par le Club) ou le questionnaire de santé s'il n'y a pas eu d'interruption de l'activité sportive et si le C.A.C.I. a moins de 3 ans (postérieur au 01/07/2018),
- ✓ une photo d'identité,
- ✓ la cotisation,
- ✓ le cas échéant, le chèque de location de la tenue de compétition (25 €) et le chèque de caution (30 €).

**Le dossier devra être obligatoirement complet pour participer
au PREMIER ENTRAINEMENT.**

**L'accès aux gymnases ne sera pas autorisé
TANT QUE le dossier ne sera pas complet,**



SAISON 2020 - 2021

DOSSIER D'INSCRIPTION

La cotisation comprend :

- ✓ l'adhésion au club,
- ✓ les frais de licence, d'assurance obligatoire (option mini) et d'engagement aux compétitions,

Pièces à fournir obligatoirement au moment de l'inscription :

- ✓ la fiche d'inscription dûment remplie et signée,
- ✓ un original du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport récent (après le 01 juillet, Formulaires fournis par le Club) ou le questionnaire de santé s'il n'y a pas eu d'interruption de l'activité sportive et si le C.A.C.I. a moins de 3 ans (postérieur au 01/07/2018),
- ✓ une photo d'identité,
- ✓ la cotisation,
- ✓ le cas échéant, le chèque de location de la tenue de compétition (25 €) et le chèque de caution (30 €).

Années de naissance	Section	Part fixe	Part Adhésion	Total	
2015 – 2016 - 2017*	Mini'Gym** Baby'Gym** (1 séance / semaine)	30,00€	120,00€	150,00€	Réduction pour des adhésions multiples familiales (hors Atoutform') : 5 % pour 2 adhésions 10 % pour 3 adhésions 15 % pour 4 adhésions et plus La réduction s'applique sur le montant total de la part ADHESION dû par la famille Tarif étudiant uniquement pour la gym sportive : 160,00€ (présentation de justificatif) Tarif Membre Actif : 30 €
A partir de 2014	Trampoline (1 séance / semaine)	30,00€	120,00€	150,00€	
A partir de 2014	Trampoline (2 séances / semaine)	30,00€	155,00€	185,00€	
A partir de 2010	Flexi'Gym (1 séance / semaine)	30,00€	120,00€	150,00€	
A partir de 13 ans	Parkour (1 séance / semaine)	30,00€	120,00€	150,00€	
A partir de 18 ans	Ener'Gym (1 séance / semaine)	30,00€	120,00€	150,00€	
A partir de 18 ans	Activ'Gym - Atout+*** (1 séance / semaine)	30,00 €	70,00€ / trim		
A partir de 18 ans	Activ'Gym - Form+*** (1 séance / semaine)	30,00€	70,00€ / trim		
2014 – 2013 2012 - 2011	Poussines (2 séances / semaine)	45,00€	155,00€	200,00€	
2010 – 2009 2008 - 2007	Jeuneses (2 séances / semaine)	45,00€	155,00€	200,00€	
2006 et avant	Aînées (2 séances / semaine)	45,00€	155,00€	200,00€	
****Sur sélection STAFF technique	Perf'Gym (1 séance/semaine)		50,00€	50,00€	
2014 – 2013 2012	Poussins (2 séances / semaine)	45,00€	155,00€	200,00€	

2011 - 2010 – 2009 2008 - 2007	Pupilles (2 séances / semaine)	45,00€	155,00€	200,00€	
2006 et avant	Adultes (2 séances / semaine)	45,00€	155,00€	200,00€	
****Sur sélection STAFF technique	Perf'Gym (1 séance/semaine)		50,00€	50,00€	

** Pour les Baby'Gyms nés(es) en 2017, accompagnement d'un parent*

*** Baby'Gym et Mini'Gym sont regroupés sur le thème Eveil de l'Enfant*

**** Activ'Gym Atout+ et Form+ : programme santé Atoutform'*

***** Sur sélection (selon niveau) avec 1 entraînement supplémentaire par semaine : 50€ pour l'année*



SAISON 2020 – 2021

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

IMPORTANT

Les adhérents, enfants ou adultes, ne seront acceptés aux entraînements que lorsque les formalités administratives auront été effectuées, l'assurance ne couvrant les accidents que dans ces conditions.

La prise en charge des enfants et la responsabilité du club ne sont assurées que pendant la durée des entraînements. Les parents, avant de laisser leur enfant, devront s'assurer de la présence d'un entraîneur ou d'un responsable du club dans le gymnase. Il est demandé aux responsables légaux de venir récupérer leur enfant à l'intérieur du gymnase à la fin de l'entraînement.

Les horaires d'entraînement et les conditions d'accès aux infrastructures sont susceptibles d'être modifiés ou adaptés en fonction des disponibilités de nos encadrants et des conditions d'accueil qui pourraient être imposées (Crise sanitaire, pandémie, force majeure, etc.).

DISCIPLINE

La gymnastique sportive demande une certaine discipline.

Les enfants et les parents qui perturberaient le bon déroulement des entraînements se verront sanctionnés. Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'exclusion momentanée ou définitive du club.

L'inscription à l'ETOILE DE VOIRON GYMNASTIQUE engage les gymnastes à participer à tous les entraînements. Les absences devront impérativement être justifiées par les parents.

SECTIONS LOISIRS

Les adhérents inscrits au club en sections loisirs ne participent pas aux compétitions (Baby'Gym, Mini'Gym, Flexi'Gym, Ener'Gym, Activ'Gym et Trampoline)

SECTIONS COMPÉTITIONS

Les adhérents inscrits au club hors sections loisirs s'engagent à être présents aux compétitions.

La composition des équipes est faite sous la responsabilité des entraîneurs et peut être modifiée pour chaque compétition.

Les entraînements pourront être adaptés aux besoins de préparation des compétitions.

Toute absence non justifiée après engagement de l'adhérent en compétition sera facturée 10 € à l'adhérent, et ceci afin de couvrir les frais d'inscription inutilement dépensés.

TENUES VESTIMENTAIRES

Pour les entraînements : Tenue de sport

Pour les compétitions : la tenue du club, à louer, est obligatoire. La location est à la charge de l'adhérent et une caution est demandée (se renseigner auprès des responsables de l'association).

Elle est composée pour :

- les FILLES : d'un JUSTAUCORPS du club
- les GARÇONS : d'un LEOTARD et d'un SHORT du club

VIE DU CLUB

Une contribution active au bon fonctionnement du club est demandée aux adhérents et aux familles. Des manifestations sont organisées tout au long de la saison. Ces événements apportent, pour la plupart, des revenus indispensables qui permettent de limiter le niveau des cotisations annuelles. Une participation minimum à l'organisation et au déroulement de ces événements est obligatoire et nous vous en remercions :

- ✓ **L'Assemblée Générale de l'Association le 16 octobre 2020,**
- ✓ **Le stand restauration de la foire Saint Martin à Voiron les 10 et 11 novembre 2020,**
- ✓ **Le loto organisé à la salle des fêtes de Voiron le 24 janvier 2021**
(le minimum demandé sera la vente de 10 cartons par famille),

- ✓ **Le pucier (vide grenier)** organisé à la salle des fêtes de Voiron le 07 mars 2021,
- ✓ **Autres** (Compétitions, autres manifestations, en fonction du déroulement de la saison : dates non connues à ce jour).



SAISON 2020 - 2021 INFORMATIONS DIVERSES

ADRESSES DU CLUB

Siège social	Etoile de Voiron Gymnastique Gymnase Pierre de Coubertin 6 rue Georges Sand 38500 Voiron
Adresse postale	Etoile de Voiron Gymnastique B.P 192 38505 Voiron
Email	edvgym@gmail.com
Site internet	www.edvgym.com
Facebook	@edv gymnastique
Instagram	@edv_gymnastique

ADRESSES DES GYMNASES

Gymnase Pierre de Coubertin	6 rue Georges Sand 38500 Voiron
Gymnase de l'Etoile	Rue Jean-Baptiste Guimet 38500 Voiron

TELEPHONES

Bureau de l'Etoile de Voiron Gymnastique	04 76 37 92 24 06 77 08 99 29
Gymnase Pierre de Coubertin	04 76 65 77 31
Gymnase de l'Etoile	04 76 93 05 11

CONTACTS

Fonction	Nom	Téléphone
Président	Jean-Pierre Chevalier	06 61 70 01 85
Vice Président	David Koussouri	07 71 23 16 92
Vice Présidente	Sylvie Perrin	07 82 83 98 13

Secrétaires	Léa Condom Elisa Jolas	
Trésorier	Alain Gimenez	06 46 49 73 23



FICHE INSCRIPTION : SAISON 2020 - 2021

- | | | | |
|---|--|-------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Baby'Gyms | <input type="checkbox"/> Mini'Gym | <input type="checkbox"/> Poussines | <input type="checkbox"/> Poussins |
| <input type="checkbox"/> Jeunesses | <input type="checkbox"/> Pupilles | <input type="checkbox"/> Aînées | <input type="checkbox"/> Adultes |
| <input type="checkbox"/> Option Perf'Gym* | | <input type="checkbox"/> Parkour | |
| <input type="checkbox"/> Flexi'Gym | <input type="checkbox"/> Ener'Gym | <input type="checkbox"/> Trampoline | |
| <input type="checkbox"/> Activ'Gym Atout+ | <input type="checkbox"/> Activ'Gym Form+ | | |
| <input type="checkbox"/> Membre actif | <input type="checkbox"/> Entraîneur / Juge | | |

* Sur la base du volontariat + sélection/validation de l'encadrement

Renseignements concernant l'adhérent

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse mel :
Mobile :
Adresse postale :
Code postal : Ville :

Responsable légal 1 ou pour les adhérents majeurs, personne à prévenir en cas d'accident

Nom :
Prénom :
Adresse mel :
Mobile :

Responsable légal 2

Nom :
Prénom :
Adresse mel :
Mobile :

Je soussigné(e) :

Adhérent - Responsable légal de l'adhérent 1 / 2

donne pouvoir aux responsables de l'Etoile de Voiron Gymnastique pour prendre en mon nom toute décision qu'ils jugeront utile en cas d'urgence : hospitalisation, intervention chirurgicale, autorisation d'anesthésie générale.

autorise l'adhérent à se déplacer dans les véhicules privés mis à la disposition de l'association ou des responsables, en cas de besoin.

droit à l'image : sauf avis contraire explicite, autorise la publication sur Internet ou tout autre support, de photos et autres documents concernant l'adhérent,

note qu'il est absolument interdit de venir aux entraînements et aux compétitions avec des objets ou bijoux de valeur : l'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

accepte qu'aucun remboursement, même partiel, de l'adhésion ne pourra être demandé.

certifie avoir lu le règlement intérieur et s'y conformer pour cette saison.

le protocole sanitaire lié à la COVID-19 m'a été remis et j'en ai pris connaissance.

Veillez écrire en toutes lettres la mention " Lu et Approuvé pour autorisation parentale"

Date Signature



SAISON 2020 - 2021
TABLEAU DES GARANTIES
ACCIDENTS CORPORELS
 Extrait de la notice de garantie – www.fscf.asso.fr/assurances

NATURE DES GARANTIES (pour le contrat « mini »)	MONTANT DES GARANTIES	MONTANT DES FRANCHISES
DECES	13 000 €	
Majoration du capital : - si l'assuré est marié, pacsé ou en concubinage (non séparé) - par enfant à charge (dans la limite de 4 enfants)	5 000€ 5 000€	
INVALIDITE PERMANENTE Capital réductible sur la base du taux d'AIPP retenu après consolidation	25 000 €	Franchise relative de 5 %
INDEMNITE SUITE A COMA Versement d'une indemnité égale à	2% du capital décès par semaine de coma dans la limite de 50 semaines sans pouvoir toutefois dépasser le montant dudit capital décès	14 jours
INCAPACITE TEMPORAIRE	Néant	4 jours
REMBOURSEMENT DE SOINS (sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance)	200% du tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale	Néant
- Frais hospitaliers - Chambre particulière - Prothèse dentaire, par dent (forfait) - Bris de lunettes ou lentilles (forfait) - Prothèse auditive, par appareil (forfait) - Frais d'appareillage (fauteuil, béquilles ...)	Selon montant légal 30 EUR / jour, maxi 30 jours 250 € 250€ 160€ 160€	Néant Néant Néant Néant
Frais de transport primaires (non pris en charge par la SS) dans la limite des frais réels)	300€ (porté à 3000€ pour les transports par hélicoptère)	Néant
Avec une sous-limite de FRAIS DE RECHERCHES ET DE SECOURS FRAIS DE REMISE A NIVEAU SCOLAIRE FRAIS DE REDOUBLEMENT DE L'ANNEE D'ETUDES FRAIS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE En cas de taux d'infirmité permanente > à 35%	2 500€ 1 600€ 1 600€ 1 600€	15 jours d'arrêt 35 % d'IPP 2 mois d'arrêt

DECLARATION DU LICENCIÉ

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT. Cette assurance n'est pas une option. Elle est incluse dans les frais d'inscription

Je soussigné(e) :

- Adhérent
- Responsable légal de l'enfant (Nom et Prénom) :

Licencié à ETOILE DE VOIRON GYMNASTIQUE déclare :

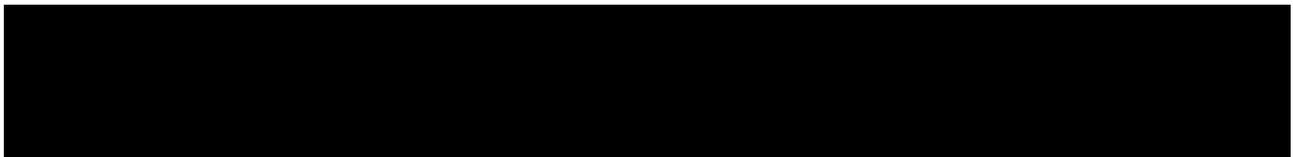
- avoir été informé des conditions de l'assurance obligatoire dont les garanties figurent au Tableau ci avant

Fait à, le

Signature de l'adhérent ou de son responsable légal :



SAISON 2020 - 2021
CERTIFICAT D'ABSENCE DE CONTRE
INDICATION A LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE
PHYSIQUE ET SPORTIVE



Je soussigné(e) :

Docteur en médecine

après avoir examiné ce jour :

Mme / Mr ⁽¹⁾ :

né(e) le :

certifie que son état de santé actuel :

ne présente pas de contre-indication clinique à la pratique des activités physiques ou sportives, en compétition et en loisir pour :

LA GYMNASTIQUE
LE TRAMPOLINE
ENER'GYM
FREESTYLE'GYM
ACTIV'GYM Atout+ ou Form+ (annuel)

Fait à , le

Signature du médecin et cachet

(1) - Rayer les mentions inutiles



SAISON 2020 - 2021
QUESTIONNAIRE DE SANTE POUR LE
RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE SPORTIVE
FSCF

Questionnaire Santé – Sport rempli le :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

- ✓ Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : il est nécessaire de consulter votre médecin afin d'obtenir un nouveau certificat d'absence de contre indication à la pratique d'une activité physique et sportive à fournir. Présentez-lui ce questionnaire renseigné.
- ✓ Si vous avez répondu NON à toutes les questions : vous n'avez pas de nouveau certificat à fournir. Compléter et signer l'attestation et fournissez-la sans le questionnaire (que vous conserverez)

Partie à détacher

Attestation santé pour le renouvellement d'une licence sportive FSCF

Je soussigné(e) :

Adhérent

Responsable légal de l'enfant (Nom et Prénom) :

atteste sur l'honneur, avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

Date et signature du pratiquant ou de son représentant légal :